

AR PREFECTURE

016-211601687-20130920-20130908D-DE
Regu le 24/09/2013

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize

En exercice : 13

Le 20 septembre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 9

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET

ABSENTS : MME BOUDOIRE – MM. ALLEGRE –

CALVET – REMAUD

POUVOIRS : S.O.

M BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-09-08 D

OBJET : Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget, il a été décidé de procéder à des travaux de réfection de voirie sur les voies communales n° 2 (de Magnac à la RD n°91), n° U4 (village de Treillis), n° U5 (village de Chez Renard) et la place de mairie.

Monsieur le Maire expose qu'un appel d'offres a été effectué et que la commission « travaux » a proposé de retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant de 33 749,89 € TTC.

Après débat, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la commission « travaux » de retenir l'offre de la société COLAS et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document s'y afférent.

Fait à Jauldes, le 23 septembre 2013

Le Maire

Eric SAVIN

